

## L&G ⑥

### Relations *seulement* syntaxiques :

#### « sujet » et « objet » ?

Les féministes de tout poil luttent contre la situation de la femme-objet sans remarquer qu'on est *sujet à différentes maladies*... ce qui n'est pas un moindre mal, et *objet d'attention ou d'amour*, et l'utilisation de la métalangue linguistique (et souvent, de la langue tout court) par cette faune ambiguë est des plus hésitante, sinon contre-productrice. On a pu entendre des énormités grammaticales, des sottises abyssales de Monique Wittig (pour citer une des moins débiles) ou Marie-Hélène Bourcier qui, comme l'aurait dit Brassens, « *confondent l'amour et la géographie* ». « **Sujet** » et « **objet** » ont permis à des quantités de nulles en mal de notoriété (*et quantité de leurs suiveurs intéressés qui leur font écho*) d'écrire n'importe quoi sur la force contraignante et infériorisante du pouvoir masculin (*singulier et pluriel*) des suffixes morphosyntaxiques sur l'objet (complément évidemment féminin de la virilité en manque), *singulier* quand isolé, et naturellement *pluriel* quand en nombre...

La sottise n'a pas d'histoire – et c'est bien malheureux – car les sujets de thèses ne manqueraient pas, si on se mettait à narrer ses aventures.

La grammaire est une métalangue dont l'origine plonge dans la philosophie stoïcienne helléno-latine de l'Antiquité, et son ancrage sociologique ne pourrait se vérifier qu'à ce moment. Si nous avons tort de l'employer, ce n'est pas à cause de son *machisme* (totalement absent, sauf dans les interprétations volontairement féministes), mais à

cause de sa « transcendance », qui soumet toute langue à la structuration grossière et approximative d'un mixte de deux langues : le latin et le grec.

Il n'en reste pas moins que « sujet » et « objet » signalent *quelque chose* du comportement morphosyntaxique tel que nous croyons le connaître par notre fréquentation des grammaires, et, en livrant les résultats d'une analyse strictement immanente d'une langue, on peut être amené à utiliser ces éléments de métalangue courante pour « montrer » ce qui se passe en fait. Mais, pour ces mêmes raisons, on utilise ces éléments de métalangue bien au-delà de leurs capacités à montrer sans ambiguïté « ce qui se passe » ; davantage encore, ces éléments servent de garantie à des lectures totalement inacceptables de faits linguistiques.

Nous allons tenter d'illustrer – rapidement – notre propos.

Grévisse (Grammaire du français, 1994, Librairie générale française) écrit :

- Certaines définitions du sujet s'appuient sur des éléments repérables, visuels, auditifs, orthographiques ou phonétiques; d'autres définitions, en revanche, renvoient à des éléments de la réalité : celui qui fait l'action, ou à une organisation logique du discours. Ces deux façons de présenter le sujet ne se contredisent pas, elles se complètent. Les premières soulignent les caractères grammaticaux de la fonction sujet, alors que les secondes en soulignent le sens. Aucune de ces définitions prise isolément ne peut à elle seule rendre compte du complexe statut du sujet. C'est pourquoi il est intéressant de les prendre toutes sans en exclure aucune. Ce qui est constant, c'est la présentation du sujet comme un élément pris dans une relation de couple sujet/verbe.

Il y a là un point d'accord qu'il faut souligner. ■

Comme d'habitude, Grévisse « noie » le poisson et accepte, dans une synthèse sans limite, des contradictions insupportables. D. Denis et A. Sancier-Château<sup>1</sup> pourtant très souvent ambiguës dans leurs propos, marquent ici les limites acceptable de la définition.

## Sujet

Dans les éléments constitutifs de la phrase minimale du français, le sujet occupe à côté du verbe la place centrale. Cette **fonction** se définit de fait, comme on le verra, dans son rapport avec le groupe verbal.

Le terme de *sujet* présente la particularité de s'appliquer également, en français courant, à des éléments qui ne relèvent pas d'une description grammaticale : on parle ainsi du *sujet d'une discussion*, d'un *sujet d'examen*, etc. Le sujet représente alors, dans cette perspective, le thème abordé, ce à propos de quoi l'on affirmerait quelque chose. Une telle définition sémantique, appliquée au cadre grammatical de la phrase, semblerait pouvoir coïncider dans la majorité des cas avec l'ensemble des termes reconnus comme sujet du verbe. Ainsi dans l'exemple suivant,

ex. : *Mon ami Pierre partira demain pour l'étranger.*

le groupe nominal *Mon ami Pierre* est à la fois :

- le **thème** de l'énoncé : ce groupe nominal n'affirme rien de nouveau, il n'est que le support, le point d'appui de l'affirmation. Sur ce thème s'articule l'information (*partira demain pour l'étranger*, qui constitue le **prédicat**) ;
- l'**agent** de l'action de *partir* ;
- et le **sujet** grammatical de la phrase.

C'est en se fondant sur cette fréquente coïncidence que certaines grammaires ont été amenées à donner du sujet une définition sémantico-logique : le sujet, dans cette perspective, se définirait comme **celui qui fait ou subit l'action exprimée par le verbe**.

Or cette situation de totale coïncidence entre le rôle sémantique et la fonction syntaxique est loin d'être une règle générale :

ex. : *Il est arrivé un accident* (sujet = *il*, mais c'est le groupe nominal *un accident* qui est le support sémantique du verbe).

*J'ai vu l'accident qui est arrivé* (sujet = *qui*, tandis que là encore c'est *un accident* qui « subit l'action »).

*Cette nouvelle a été accueillie avec satisfaction par les journalistes* (sujet = *cette nouvelle*, mais agent de l'action = *les journalistes*).

De fait, il paraît difficile d'appuyer sur une définition sémantique ou même logique constamment recevable la notion grammaticale de *sujet*. Aussi la prudence recommande-t-elle de proposer de cette fonction une description formelle, s'appuyant sur des critères morphosyntaxiques, c'est-à-dire spécifiquement grammaticaux.

<sup>1</sup> Grammaire du français, 1994, Le livre de poche, p.504.

Spécifiquement grammatical – entendez *immanent à la langue* – est une pétition de principe, souvent d'ailleurs contredite par les auteurs qui se servent de cet argument : pour D. Denis et A. Sancier-Château, la situation d'énonciation sera le moyen, et le biais, de s'arranger avec les principes évoqués contre les autres auteurs (*voir les arguments mis en avant au chapitre (c'est un exemple parmi d'autres) de l'article*) !

L'**objet** (complément d'objet direct, complément essentiel direct, etc.) est présenté par Grevisse de façon totalement contradictoire (et avouée telle). C.o.d. ou/et c.o.i. se gênent : si la possibilité de devenir sujet de la forme passive correspondante du verbe permet de qualifier un complément d'objet (Luc déteste *Max* ⇒ *Max est détesté par Luc*), cette possibilité n'est pas toujours franchement appréciable (*Il méprise le qu'en dira-t-on ...* ⇒ *le qu'en-dira-t-on est méprisé par Max : ?*).

### 3. Le complément d'objet second

Certains verbes (exprimant le dire et le don, et leurs contraires) nécessitent d'être construits, non pas avec un seul complément d'objet, mais avec un **double objet** :

ex. : *Donner quelque chose à quelqu'un.*

Si le premier complément ne pose pas problème (c'est un COD), on appellera le second complément : complément d'objet second (COS). Comme le COI, il est exigé par la construction du verbe, qui lui impose la préposition ; mais à la différence du COI, il implique la présence du COD.

**REMARQUE** : Deux types de COS peuvent être distingués :

– le COS non animé, presque toujours introduit par la préposition *de* :

ex. : *accuser quelqu'un de quelque chose.*

– le COS animé, introduit par la préposition *à* : on y retrouve l'ancien *complément d'attribution* (assez mal nommé en ce qu'il recouvre aussi bien le don que l'intérêt, le détriment, etc.) :

ex. : *dire quelque chose à quelqu'un.*

Ce second type de COS est pronominalisable par les pronoms *lui/leur*.

On en rapprochera la construction suivante, d'analyse délicate,

ex. : *Je lui lave les mains.*

où le pronom apparaît en l'impossibilité du possessif (\**Je lave ses mains*).

Pour réagir immédiatement à ce texte... *Je lave ses mains* est parfaitement correct, et souvent préféré à l'exemple donné (*Je lave ses mains, pas les tiennes !*). De quel droit et au nom de quelle fidélité à un « maître », ces « grammairiennes » s'autorisent-elles à induire en erreur un(e) non-francophone consultant l'ouvrage (*l'épilinguistique des francophones les protège de ce genre d'individus !*) ?

Je cède au plaisir d'invoquer Malherbe :

■ Enfin cette dispute dura si longtemps qu'elle obligea le Roi à en demander l'avis à M. de Malherbe, lequel ne craignit point de contester, et lui dire qu'il falloit dire cuiller, et non pas cuillère, et le renvoya aux crocheteurs du port au Foin, comme il avoit accoutumé; et comme le Roi ne se sentoit pas condamné du jugement de M. de Malherbe, il lui dit ces mêmes mots; " Sire, vous êtes le plus absolu roi qui aye jamais gouverné la France, et si (Et si, et pourtant) vous ne sauriez faire dire deçà la Loire une cuillère, à moins que de faire défense, à peine de cent livres d'amende, de la nommer autrement. "

Un jour M. de Bellegarde, qui étoit, comme l'on sait, gascon, lui envoya demander lequel étoit le mieux dit de dépensé ou dépendu; il répondit sur-le-champ que dépensé étoit plus françois, mais que pendu, dépendu, rependu, et tous les composés de ce vilain mot qui lui vinrent en la bouche, étoient plus propres pour les Gascons. Quand on lui demandoit son avis de quelque mot françois, il renvoyoit ordinairement aux crocheteurs du port au Foin, et disoit que c'étoient ses maîtres pour le langage ■

De même pour le « complément d'objet interne », qui surprend nos auteurs... de façon totalement arbitraire. Les conseils prodigués contre les grammairiens différents quand il s'agissait du « sujet », sont totalement oubliés ici : les rapprochements sémantiques peuvent

s'appliquer à de très nombreux exemples ailleurs, et l'*écart* n'est absolument pas pertinent. L'*écart* n'est-il pas aussi présent dans *le soleil se lève, l'orage gronde, les prix grimpent, son cœur chantait dans le silence, etc. ?*

#### 4. Le complément d'objet interne

Ce type de complément d'objet doit être mis à part. Il s'agit d'un tour littéraire, relevant d'un **écart** par rapport à la norme. Le complément d'objet interne apparaît, en effet, de façon tout à fait surprenante, dans la dépendance d'un verbe normalement intransitif :

ex. : *Souffrir mille maux. Vivre une époque formidable.*

En outre, à la différence du COD, dont le sens reste distinct de celui du verbe, l'objet est ici dit *interne* en ce qu'il reprend, sous une forme nominale, le contenu sémantique du verbe, pour le spécifier : soit qu'il le caractérise (c'est le cas de l'adjectif *formidable*), soit qu'il le quantifie (*mille maux*). Il fonctionne, en quelque sorte, à la manière d'un adverbe (*souffrir intensément, vivre bien*), n'ajoutant pas d'autre information au verbe que cette spécification apportée par l'adjectif ou le déterminant.

De cette nécessaire parenté sémantique découlent souvent des effets stylistiques, dès lors notamment que le nom complément d'objet s'avère un dérivé lexical du verbe :

ex. : *Songer un songe.*

Pour simplifier notre propos, nous pouvons proposer une formulation plus englobante : « **sujet** » et « **objet** » définissent les relations croisées des éléments initiaux et finaux d'une proposition simple, quand le verbe *être + participe passé* d'une base *+ par* se substitue au *verbe simple conjugué* :

Max *apprécie* Luc ⇔ Luc *est apprécié par* Max

Passons maintenant à la lecture d'une **curieuse explication grammaticale** d'un fait qui se rencontre dans des langues indo-aryennes : soit le *hindi, marathi, bengali, gujarati, etc.* Nous la présenterons pour le gujarati,

d'après un petit ouvrage qu'il est possible de se procurer facilement :  
Gujarati in 30 days de N. S. R. Ganathe :

Au passé, le verbe est fléchi **en adjectif** (suffixes de genre et de nombre) et l'"accord" (avec un nom ou un pronom) est exposé ainsi :

- pour les **verbes intransitifs**: seule une description morphologique sommaire des variations ( *-yo*, pl: *-yaa*, *-ii* (féminin), *-u~* (neutre)) et un "avertissement" (en 4<sup>ème</sup> point: *It does not change according to its person* ) ;

- pour les **verbes transitifs**, les notes sont toutes consacrées à l'impact "syntaxique" de la transitivité :

1) le sujet d'un verbe transitif au **Past Tense** est suivi de la postposition *-e* ; cette postposition est dénommée **instrumental** parmi les cas ;

2) un verbe transitif au **Past Tense** s'accorde en genre et en nombre avec le **complément d'objet**,<sup>2</sup> et non avec le sujet ;

3) au **Past Tense**, un verbe transitif sans objet est au neutre.

Il s'agit d'une **aberration explicative**, due à la préexcellence supposée d'une variété de la **grammaire** (anglaise ici) **latine étendue**. Enfonçons le clou, il s'agit d'un temps भूतकाल *bhūtkāal* (Tense) *fantôme* !

Et déjà, l'asservissement à une représentation - considérée comme "naturelle" et donc *supralinguistique* - des formes verbales : **présent, passé, futur** ...<sup>3</sup> La présentation du passé भूतकाल est, en fait, séparé en deux parties, l'une consacrée aux verbes intransitifs, l'autre aux transitifs : en fait, une **présentation aberrante** rendue nécessaire par l'intégration du passé dans la conjugaison! Ici **encore**, le passé ne fait pas partie de la conjugaison : c'est une forme "déclinée" et sa

---

2 - **de la phrase correspondante au présent ou au futur** : c'est ce qu'il faut ajouter aux explications fournies dans les ouvrages!

3 ou passé, présent, futur, voire futur, présent, passé, pour suivre les pseudo évidences guillaumiennes.

représentation ne peut être autre que celle d'un adjectif. ***Le passé n'est pas un temps (ou tiroir verbal) de la conjugaison dans la langue gujarati.***

**Syntaxiquement**, l'accord avec le *sujet* n'existe que pour les verbes transitifs ; pour les *intransitifs*, le verbe s'accorde avec le *complément d'objet* : disons plus simplement que **l'accord est celui du verbe avec le nom au nominatif**, et que ce nom (au nominatif) peut être traduit par le complément d'objet en anglais ou en français – ***ce qui ne fait pas de lui un complément d'objet en gujarati!***<sup>4</sup>

L'explication par l'**ergatif**, *tarte-à-la crème de la linguistique (peu érotique malgré des rapprochements phonétiques, bien que florissant en 69)* n'apporte rien: mais, bien davantage, introduit une forme syntaxique dépendant de l'analyse en terme de **verbe** de ces formes **nominales** : raison supplémentaire de montrer (et de remonter) ce qu'est – en réalité – le "passé" en gujarati (et dans bien d'autres langues!)

Ce qui est curieux aussi, c'est que – dans la même collection, mais dans le manuel de marathi, nous lisons :

## Transitive Verbs

In current Marathi for the past tense, only the passive voice is used, the subject being in कृतीया and the verb agreeing in gender and number with the object.

Sanjay ( *l'auteur* )<sup>5</sup> « avoue » que le tiroir passé n'existe que dans sa forme morphosyntaxique **passive** : des centaines de publications tendent, dans d'incroyables gesticulations, de justifier ... autre chose !

---

4 Le sujet de la phrase traduite est à l'instrumental (suffixe-particule *-e*).

Ex: रमेशे एक रुपया मागणे *rameṣ e ek ropḍii maagii* Ramesh demandait/demanda/a demandé une roupie; en traduction calque : *par R. une roupie demandée*

<sup>5</sup> Learn Marathi in 30 Days, by Sanjay, dans sa dixième édition : 2002)